

Séance du 31 mai 2012

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 mai 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, MM. Gastambide, Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Dumas à M. Millet-Barbé ; Mme Darmendrail à M. Lacassagne ; Mme Doucet-Joyé à Mme Touraton ; Mme Salducci à Mme Demont ; Mme Loupien-Suarès à M. Etcheto.

**EXCUSEE** : Mme Pibouleau-Blain.

**SECRETAIRE** : M. Jaussaud.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : FINANCES** – Compte administratif 2011 – Budget annexe des parcs de stationnement.

L'exécution budgétaire 2011 se présente de la manière suivante (s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, les montants indiqués ci-dessous sont hors taxes) :

	Crédits votés	Réalisé	Reste à réaliser
Recettes d'investissement	4 876 000 €	5 023 615,84 €	
Dépenses d'investissement	4 876 000 €	1 317 900,57 €	2 923 700 €
Solde d'investissement		3 705 715,27 €	
Recettes de fonctionnement	2 930 000 €	2 795 852,44 €	
Dépenses de fonctionnement	2 930 000 €	2 795 852,44 €	
Résultat de fonctionnement 2011		0 €	
Résultat net de clôture (investissement + fonctionnement)		3 705 715,27 €	

Les dépenses d'exploitation se situent à un niveau quasi identique à celui de l'exercice précédent, soit 2,8 M€. Elles se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général : 851 K€ (+ 4,6 %)
- charges de personnel : 954 K€ (+ 1,6 %)
- frais financiers : 283 K€ (- 3 %)
- dotations aux amortissements et provisions : 705 K€ (- 5 %).

Le montant des recettes propres d'exploitation (parcs bâtis et parcs à barrières) est lui très proche de l'exercice précédent, soit 2,6 M€, en légère augmentation (+ 1 %).

La différence entre les recettes et les charges d'exploitation se traduit par un déficit de 0,14 M€ (idem 2010). L'équilibre budgétaire est réalisé par une reprise partielle du produit des amendes de police pour 0,14 M€ ; le résultat de fonctionnement est donc nul. Par conséquent, il n'y a pas lieu de délibérer sur l'affectation du résultat.

Les dépenses d'investissement s'élèvent globalement à 1,3 M€ (0,8 M€ en 2010), dont 0,3 M€ pour le remboursement du capital des emprunts. Les dépenses d'équipement proprement dites représentent 0,85 M€ (0,3 M€ en 2010), avec notamment

- la modification d'accès au parc Boufflers : 0,15 M€
- l'aménagement du Champ de foire : 0,2 M€
- le début de l'opération Belfort : 0,2 M€.

Les recettes d'investissement totalisent 5 M€, dont 1,6 M€ pour le produit des amendes de police, 0,7 M€ pour les dotations aux amortissements et 2,6 M€ de solde antérieur reporté (excédent 2010).

La section d'investissement dégage par conséquent un solde positif de 3,7 M€, qui permet d'autofinancer les dépenses reportées en 2012 (2,9 M€) et une part significative des travaux du parc Belfort.

La dette de ce budget annexe s'élève à 6,85 M€ à la clôture de l'exercice contre 7,2 M€ l'année précédente.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2011 du budget annexe des parcs de stationnement ci-joint et tel que présenté ci-avant, conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales.

Voté sous la présidence de M. Pommiez.

M. le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à la majorité.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoïpé, M. Bergé ne participent pas au vote.

M. Aguerre ne participe pas au vote.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.